



MON PREMIER ASSUREUR

Rouen, le 23 août 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENTREE 2021 : LA MAE S'ENGAGE SUR LES TROUBLES « DYS »

12,5 millions d'enfants et adolescents vont reprendre le chemin de l'école à la rentrée. Et parmi eux, de nombreux enfants concernés par les troubles « Dys » : dyslexie (trouble spécifique de la lecture), dysorthographe (troubles spécifiques de l'écriture) ou dyscalculie (trouble spécifique du calcul et des mathématiques).

Pour la rentrée 2021, la MAE, pionnier solidaire et numéro 1 de l'assurance scolaire annonce son engagement sur les troubles « Dys » et lance un partenariat avec la start-up Mila. Ce partenariat a vocation à proposer prochainement un accompagnement aux parents et enfants concernés. Dans un contexte encore marqué par la pandémie, la socialisation des enfants s'impose comme un enjeu majeur.

Par ailleurs, dans un effort continu en faveur de ses adhérents, la MAE n'augmente pas ses tarifs pour les contrats d'assurance scolaire et étudiante pour la 3^{ème} année consécutive.

Lutte contre les troubles « Dys » : un partenariat innovant et inédit avec la start-up Mila

Si la vocation première de la MAE est de venir en aide à ses adhérents en cas de difficulté, son rôle, en tant que mutuelle, est aussi d'informer, de prévenir et de soutenir les familles au quotidien. Partant du constat qu'en France, **5 à 7%** des enfants d'âge scolaire¹ sont atteints de troubles spécifiques des apprentissages connus sous le nom de troubles « Dys », la MAE a souhaité se mobiliser sur ce sujet.

Ainsi, cette année, elle signe un **partenariat exclusif avec Mila**, start-up pluridisciplinaire et spécialisée pour les enfants atteints de troubles « Dys ». Mila est un projet porté par un collectif de chercheurs dont la vocation est d'intervenir aux côtés des professionnels de santé en accompagnant l'enfant dans son parcours thérapeutique à la maison. Ses partenaires sont multiples : APHP, Ecole Polytechnique... Le partenariat exclusif avec la MAE concerne la construction d'un module d'accompagnement des enfants et de leurs familles. Il repose sur des valeurs communes et vise à rendre l'éducation plus inclusive, à favoriser l'autonomie et l'estime de soi pour ces enfants fragiles.

Philippe Bénet, Président de la MAE déclare : *« Au sortir d'une période fortement marquée par les interruptions et les cours à distance, il nous a semblé essentiel d'agir sur les troubles Dys qui constituent un facteur important d'isolement chez les jeunes enfants. Les troubles de l'apprentissage concernent près de 7 millions de personnes en France, dont près de 20% sont des enfants de moins de 15 ans. Pour faire bouger les lignes, nous souhaitons trouver un partenaire qui partage nos valeurs. Nous sommes ravis de nous engager avec Mila. Nous devrions dévoiler les premières actions concrètes dès le début d'année prochaine. »*

François Vonthron, Président de Mila, précise : *« La vocation de Mila est de se placer aux côtés des familles dont les enfants souffrent non seulement des conséquences cliniques liées aux troubles des apprentissages, mais également des conséquences en termes d'estime de soi. Pour y arriver, nous souhaitons nous associer aux acteurs de protection et de prévention les plus engagés, afin de permettre aux familles d'avoir accès à l'ensemble des offres de prises en charge et d'accompagnement disponibles. Nous sommes heureux de nous associer avec la MAE dans cette démarche, et d'avancer ensemble vers la construction de solutions adaptées à chaque enfant. »*

¹ Chiffres Inserm de 2019

A la rentrée scolaire, prévention et accompagnement aux enfants victimes de cyberharcèlement et à leurs familles

Moment phare, la rentrée scolaire permet à la MAE d'intensifier sa mission et son engagement solidaire en accompagnant les parents dans leur décision afin d'assurer à leurs enfants la meilleure protection au meilleur prix.

C'est aussi parce qu'elle est précurseur en matière de prévention scolaire, qu'elle a été la première mutuelle d'assurance à intégrer dès 2015 une **protection en cas de cyberharcèlement et harcèlement scolaire**. Elle se compose :

- Dans toutes les formules, d'un soutien psychologique pour les enfants décliné en cinq consultations dispensées par un médecin psychiatre, un psychologue ou un psychanalyste ;
- D'un service téléphonique d'informations juridiques sur l'e-réputation en accès illimité pour les parents dont l'enfant est victime d'une atteinte à l'image sur internet (formule 24/24Plus uniquement).

Afin de simplifier le choix des parents, la MAE facilite leurs démarches d'inscription en ligne à l'un de ses **quatre niveaux de protection d'assurance scolaires et extrascolaires** décliné en protection **Simple** et **Plus**.

- **Les formules Scolaires** couvrent les enfants en cas d'accident subi (Protection Individuelle Corporelle) ou causé (Responsabilité Civile), durant leurs activités scolaires (y compris la récréation et les activités périscolaires comme la cantine ou la garderie) et sur le trajet école/domicile. En cas de dommage causé par l'enfant, aucune franchise n'est appliquée.
- **Les formules Extrascolaires 24/24** assurent, en plus, les activités quotidiennes et les loisirs des enfants où qu'ils soient à la maison comme en vacances toute l'année (en famille, en colonie ou au centre aéré par exemple).

Pour la **première rentrée en maternelle des tout-petits**, la MAE propose une offre complète à partir de **9,50€/an jusqu'au 31/08/2022**.

À propos de la MAE

Numéro 1 de l'Assurance Scolaire depuis 1932, la MAE est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille. Assureur mutualiste issu de l'économie sociale et solidaire, la MAE propose des solutions d'assurance pour sécuriser la vie de l'enfant à chaque âge et plus largement des protections familiales comme la prévoyance, le décès ou encore l'habitation. Agréée depuis 2008 par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la MAE mène également des actions de prévention en milieu scolaire mais également pour ses adhérents.

Nous suivre :  mae.fr  [@maesolidarite](https://twitter.com/maesolidarite)  [@MAEassurance](https://www.facebook.com/MAEassurance)  [@LaMAE](https://www.linkedin.com/company/LaMAE)  [@LaMAE](https://www.youtube.com/@LaMAE)

Contacts presse

Marie-France BERGAMO
07 62 78 19 90

Lénaïg BOBIN
06 66 41 01 22

Bertrand PAUL
06 62 70 77 05

MAEPresse@grayling.com

ANNEXES

Observatoires d'accidentologie des 3-18 ans de la MAE

Le saviez-vous ?

Selon l'Observatoire d'accidentologie des 3-18 ans de la MAE 2019-2020, qui lui permet d'adapter ses garanties aux évolutions de la société et aux besoins des enfants :

- Quelle que soit la tranche d'âge, la majeure partie des accidents est provoquée par une chute : cela concerne **la moitié des accidents** chez les plus petits et **1 accident sur 4** chez les lycéens.
- En maternelle, **8 accidents sur 10** surviennent dans la cour de récréation et au lycée cela représente plus d'**1 accident sur 5**.
- En dehors de l'école, plus de **4 accidents sur 10** des plus petits surviennent lorsque l'enfant joue.
- Chez les 3-10 ans, **un quart des accidents** concernent les dents et plus d'**1 accident sur 8**, la casse des lunettes.
- Les 15-18 ans sont exposés sur leur trajet école-domicile ou lorsqu'ils pratiquent une activité sportive scolaire. Plus d'**1 accident sur 4** a lieu durant la pratique d'un sport collectif.

Tableau des garanties MAE 2021



	Extrascolaire 24/24 Plus 38,50€ /an	Extrascolaire 24/24 Simple 29€ /an	Scolaire Plus 19,90€ /an	Scolaire Simple 11,90€ /an
	★★★★	★★★	★★	★
	Protection scolaire + trajet et, vie privée en accidents subis et causés.	Protection scolaire + trajet et, vie privée en accidents subis.	Protection scolaire + trajet	Protection scolaire + trajet
Protection activités scolaires, périscolaires, et sur le trajet école domicile en cas d'accident subi ou causé	✓	✓	✓	✓
Remboursement des frais dentaires, des lunettes, des vêtements endommagés (1)	✓	✓	✓	✓
Soutien psychologique en cas de harcèlement, cyberharcèlement, agression, racket	✓	✓	✓	✓
Assistance rapatriement	✓	✓	✓	✓
École à domicile et conduite à l'école en cas d'accident ou de maladie (1)	✓	✓	✓	✓
Domages aux instruments de musique, à la bicyclette (1)	✓	✓	✓	-
Vol de cartable, du sac d'internat, des fournitures et manuels scolaires (2)	✓	✓	✓	-
Protection 24h/24 activités Vie privée (Loisirs, sport, vacances...) en cas d'accident subi	✓	✓	-	-
Protection 24h/24 activités Vie privée (Loisirs, sport, vacances...) en cas d'accident causé	✓	-	-	-
Attestation d'assurance pour le centre de loisirs et les colonies de vacances	✓	-	-	-
Garantie MAE Neige	✓	-	-	-
Assistance psychologique	✓	-	-	-
Service d'informations juridiques sur l'e-réputation	✓	-	-	-
Avenant Séjour à l'étranger sur demande, baby-sitting occasionnel	✓	-	-	-

(1) Detail dans la Notice d'information des Protections individuelles et Complément parent(s) 2021/2022

(2) dans l'enceinte de l'établissement d'enseignement pour Scolaire Plus et en tous lieux pour 24/24 simple et 24/24 Plus